

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires

LE PROGRAMME SHOC (SUIVI HIVERNAL DES OISEAUX COMMUNS)

Dans le cadre d'ISNEA (Institut Scientifique Nord Est Atlantique), la FDC76 participe au programme SHOC (suivi hivernal des oiseaux communs).

L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance des espèces hivernantes en Seine-Maritime :

- représenter les variations géographiques d'abondance relative hivernale,
- connaître les déplacements des populations hivernales
- identifier les changements d'aire d'hivernage en rapport avec les changements climatiques,
- proposer des indicateurs régionaux

Le protocole consiste à dénombrer tous les individus de chaque espèce d'oiseaux présents sur un transect de 3 kilomètres.

Les espèces cibles privilégiées lors des comptages sont l'Alouette des champs, le Pigeon ramier, le Pigeon colombin, la Tourterelle turque, la Grive draine, la Grive litorne, la Grive mauvis, la Grive musicienne et le Merle noir. Mais également le Pluvier doré, le Vanneau huppé, la Corneille noire, le Corbeau freux, la Pie bavarde, le Choucas des tours, le Geai des chênes et l'Etourneau sansonnet.

D. Gest



LES FEMMES PASSENT AUSSI LE PERMIS

Dans la dernière lettre d'information, nous vous avons communiqué les résultats de l'examen du permis de chasser pour 2017. Nous avons été interrogés par des chasseresses qui souhaitent connaître la part que représentait les femmes ; voici ces informations : en 2017, 41 femmes se sont inscrites au permis de chasser, 38 ont passé l'examen et 33 ont été reçues soit 86% La part des chasseresses qui a passé l'examen est de 8.9%.

B. Bouju

LA GALE SARCOPTIQUE DU RENARD PROGRESSE

Depuis plusieurs années, un foyer à contagion modérée est connu sur le secteur de Neufchâtel en Bray. L'an passé, plusieurs renards étaient porteurs du parasite sur le secteur de Bords. Cette saison, un renard capturé à la Houssaye Béranger et un observé à Elbeuf étaient contaminés. Si vous observez un individu susceptible d'être atteint de la gale, n'hésitez pas à contacter votre technicien de secteur. Attention au risque de transmission aux chiens de chasse. Pour ce qui est de la transmission à l'homme, le risque est faible.

C. Barre





RÉUNION DE CA DU GIC DE L'ALIERMONT ET SES VALLÉES

Le conseil d'administration du GIC de l'Aliermont et ses Vallées s'est réuni le 17 janvier dernier. De nombreux points étaient à l'ordre du jour comme la préparation des différents comptages (nocturnes, par battues et faisans). Les membres du GIC ont également décidé de poursuivre les opérations de renforcement des populations de perdrix grises et de faisans communs.

J. Sautreuil

TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES BALLASTIÈRES DE SAINT RIQUIER-EN-RIVIÈRE

Cette année, la FDC76 a fait appel à la Maison Familiale Rurale de Coqueréaumont pour réaliser des travaux d'entretien sur le site des ballastières de Saint Riquier en Rivière (Vallée de l'Yères). Au cours de cette journée, les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature ont procédé au débroussaillage d'un tronçon du cours d'eau par suppression des ronciers et l'abattage sélectif de ligneux afin de remettre en lumière une partie du cours d'eau et de recréer des habitats favorables à la microfaune aquatique et à la végétation rivulaire. La seconde partie du chantier était quant à elle consacrée à l'abattage d'aulnes glutineux afin d'augmenter la surface en prairie aux abords du plan d'eau.

P. Levesque



AGRAINAGE SUR LE TERRITOIRE PILOTE

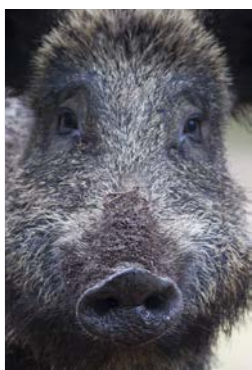
Les tournées d'agrainage s'intensifient sur le territoire pilote depuis quelques semaines. N'oubliez pas de remplir vos agrainoirs, nous sommes dans la période où ceux-ci sont très sollicités par le petit gibier, la nourriture se faisant bien plus rare ! Si vos agrainoirs sont visités par des sangliers en plaine, n'oubliez pas de consulter le tuto en vidéo : [Tutoriel Agrainoir Anti sanglier](#)

J. Daniel

FORMATION AU PERMIS DE CHASSER AU LYCÉE DE MESNIÈRES EN BRAY

Dans le cadre du partenariat avec le lycée de Mesnières, la FDC76 est intervenu le 23 janvier pour effectuer une formation théorique au permis de chasser. 25 élèves inscrits sur la base du volontariat ont participé à cette formation. Une prochaine session aura lieu, toujours au lycée de Mesnières, afin de présenter les armes utilisées pour l'examen unique du permis de chasser ainsi que les manipulations de base. S'en suivra ensuite une formation pratique sur le centre d'examen quelques jours avant de passer celui-ci.

B. Bouju



RÉUNION SANGLIER SUR L'UNITÉ B2

Les demandeurs de plan de gestion sangliers ont répondu présent à l'assemblée générale de l'unité B2. Cette réunion avait pour but de faire le point à mi saison de la situation de l'espèce sur le secteur. Sur la base de la présentation des résultats des prélèvements et des dégâts aux cultures sur l'année 2017, les échanges avec la salle ont été fournis. La baisse globale des prélèvements et des dégâts se confirment, les chasseurs ont entendu le discours de la FDC76 et de la DDTM et ont suivi leurs préconisations. Reste maintenant à définir le point d'équilibre entre le niveau de la population de sangliers et le volume de dégâts acceptable par la profession agricole.

P. Leboucher

LES VŒUX DU PRÉSIDENT ALAIN DURAND POUR L'ANNÉE 2018

Chers adhérents,

Ce début de nouvelle année est l'occasion pour votre Conseil d'Administration et moi-même, de vous souhaiter tous mes vœux 2018, remplie de bonheurs cynégétiques. C'est aussi l'occasion de faire le point sur l'actualité de notre fédération.

Ces derniers mois ont en effet été riches en événements de toute sorte. Pour certains d'entre eux, ils ont pu engendrer le doute, voir la suspicion.

Je me devais donc de vous rassurer sur les actions et l'état d'esprit de votre fédération.

De nombreux changements sont intervenus fin 2017 en termes de gestion du personnel. Daniel Vestu, spécialiste en communication et en avifaune migratrice, nous a quittés fin novembre pour profiter d'une retraite bien méritée. Nous l'avons remercié comme il se doit. David Rolland, chargé de mission en agriculture, travaille depuis le 2 janvier 2018 à la fédération des chasseurs du Pas de Calais. Originaire de ce département, c'était le souhait le plus cher de David de se rapprocher de sa famille. Nous avons pu trouver un accord en ce sens avec le président Willy Schraen. Malheureusement, nous avons aussi dû procéder à un licenciement. Une procédure étant en cours et pour des raisons que vous comprendrez, il m'est impossible de fournir la moindre information sur ce dossier.

Dans ces conditions, le conseil d'administration a fait le choix de proposer la direction générale de la fédération à Eric Coquatrix, jusqu'alors directeur technique. Il assure depuis octobre l'encadrement de l'ensemble des services. Un nouvel organigramme est en cours de finalisation, il vous sera présenté dans notre journal de mars. Un seul objectif : mieux vous servir.

La régulation du sanglier constitue également une priorité de ce début d'année. Vous êtes nombreux à vous inquiéter du positionnement de la fédération à ce sujet. J'ai effectivement reçu de nombreux appels téléphoniques et je m'en suis expliqué. Nous avons effectivement fait le choix, avec la profession agricole et l'administration, de communiquer d'une même voix sur cette préoccupation du moment car la situation est inquiétante : les surfaces détruites par les sangliers ont été multipliées par 2 en 2017 pour atteindre 650 hectares. Je ne vous parle pas des surfaces remises en état pour les prairies, des ressemis de maïs... En termes budgétaires, les conséquences seront fortes puisque nous atteindrons pour cette seule espèce près de 750 000 euros d'indemnités à verser aux agriculteurs. Nous devons puiser dans nos réserves financières. Nous ne pourrions assumer chaque saison une telle charge, sauf à augmenter vos contributions, ce qui ne me paraît pas raisonnable.

Et puis, soyons clair, la fédération n'a jamais demandé l'éradication du sanglier. Elle souhaite revenir à un tableau de chasse

annuel de l'ordre de 5 000 à 6 000 sangliers par campagne de chasse. Plus de prélèvements sur les femelles adultes est un moyen d'y arriver. Notre expérience nous montre que sans cela, nous ne maîtriserons plus la situation et risquons localement des actions administratives, voire la suppression de l'agraine. Nous savons, avec la raréfaction du petit gibier de plaine, que le sanglier tient désormais une part importante pour les chasseurs seinomains. Trouvons tous ensemble le bon équilibre à l'heure où la peste porcine est à notre porte.



La préparation du 4e plan de gestion de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine s'avère être également le dossier d'actualité de cette rentrée. Nous travaillons de concert avec l'ensemble des usagers de la réserve pour que ce plan ne se construise pas à leurs détriments. Pour cette raison, nous avons été à l'initiative de la création de l'association « Estuaire de Seine Vivant » afin de défendre de façon constructive nos intérêts. Le partenariat avec l'ACDPM n'a jamais été aussi efficace. Ses membres ont su montrer qu'ils pouvaient être de vrais acteurs de la réserve, en témoigne leur participation à la gestion hydraulique avec la Maison de l'Estuaire. Nous leur apporterons aussi tout notre soutien pour la préparation des demandes de travaux des mares de chasse. C'est aussi en janvier que sera publié le rapport final de l'étude chasse AVIPER, résultat de 3 années de travaux par les associations de chasseurs et les fédérations de chasseurs.

Quelques mots sur la chasse des oies en février. Malgré les efforts déployés par notre fédération nationale, le bilan est décevant. Nous nous sommes heurtés à l'incompréhension de notre ministre de tutelle, Nicolas Hulot, qui était prêt à nous accorder une dérogation à la condition d'abandonner le classement « nuisibles » de certaines espèces, dont le renard. Vous comprendrez bien qu'il n'était pas possible d'accepter ce marché de dupes. Je partage l'idée de notre président national qui dans son communiqué du 18 janvier précise que ce combat pour la chasse des oies ne se gagnera pas dans la rue et qu'il faut persévérer dans nos études scientifiques.

Pour débattre des sujets de la chasse dans notre département, notre commission Communication a fait le choix de proposer le 21 avril prochain à Yvetot, une Assemblée Générale « nouvelle formule ». Au-delà de nos obligations statutaires, nous vous proposerons en deuxième partie des périodes d'échanges agrémentées de clips vidéo. L'Assemblée Générale est un moment fort pour notre fédération. Des moyens nouveaux vous seront proposés en 2018 pour vous encourager à y participer. J'espère donc pouvoir vous y retrouver nombreux.

Bien cordialement,

*Alain Durand,
Président de la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime.*